

Retraites : fin de la première mi-temps

Malgré un essoufflement du mouvement dans la rue, et alors que l'examen du texte de la réforme se termine dans la cacophonie aujourd'hui à l'Assemblée, les syndicats se projettent déjà sur la journée du 7 mars. Elle pourrait déboucher sur des blocages et des grèves reconductibles

En plénières scolaires, à l'exception de l'Île-de-France et de l'Occitanie, la mobilisation est apparue en baisse, les syndicats se projetant déjà vers le 7 mars, où ils ont promis de "mettre la France à l'arrêt".

La CGT a revendiqué 1,3 million de manifestants, le chiffre le plus faible depuis le début de la mobilisation le 19 janvier. Le ministère de l'Intérieur a chiffré le nombre de manifestants sur l'ensemble du territoire à 440 000 (contre 963 000 lors de la précédente mobilisation, le 11 février, qui était un samedi).

Les dirigeants des huit principaux syndicats français avaient décidé de manifester à Albi pour "braquer le pro-

jecteur" sur cette France des villes moyennes très mobilisées, selon le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger. "Le mécontentement, la détermination et la combativité sont intacts", a-t-il assuré avant le départ de la manifestation, qui a réuni 10 000 personnes selon la préfecture et 50 000 selon les syndicats - autant que le nombre d'habitants de cette ville. "Les élus ne peuvent pas être indifférents quand il y a autant de monde dans la rue", a déclaré son homologue de la CGT, Philippe Martinez.

Faute de réussir à infléchir l'exécutif, l'intersyndicale a adressé un courrier aux parlementaires, hormis ceux du RN, pour leur demander de rejeter

la réforme "et plus particulièrement son article 7", qui porte le recul de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans. Mais en raison d'une obstruction savamment orchestrée par les députés insoumis, et qui divise le camp de la gauche, l'espoir de voir un vote sur ce fameux article 7 avant ce vendredi minuit s'amenuise. "Nous discutons de tout et à peu près n'importe quoi, sauf de la réforme", déplorait hier le ministre du Travail Olivier Dussopt.

Vote ou pas, les syndicats ont en vue la journée du 7 mars que Laurent Berger envisage comme "une immense journée de mobilisation". Qui pourrait déboucher sur des grèves reconductibles.

ARITHMÉTIQUE POLITIQUE

Un pas en avant, deux en arrière, l'Assemblée débat dans le vide

Les amateurs de contrastes apprécieront. Tandis que les syndicats avançaient à l'unisson sous le soleil de Marseille, d'Albi ou Paris, hier, les députés s'enfonçaient dans une improbable purée de pois. Repartis à 16 heures, les débats sur la réforme des retraites n'ont rien éclairci pendant de longues heures. La faute à une succession de rappels au règlement sur les petites pensions émanant de la gauche, balayés de revers de main fatigués par les ministres du Travail et des Comptes publics. Les multiples suspensions de séance n'ont, hormis atténuer la cacophonie, fait que ralentir un rythme proche du néant.

"C'est lamentable ce qui se passe au

"Pourquoi se précipiter à l'article 7 ? Hâte de se faire battre ?"

J.-L. MÉLÉNCHON (LFI)



Le député LFI de Marseille Manuel Bompard brandissant le règlement de l'Assemblée nationale. / PHOTO AFP

Parlement, il faut que ça avance", déplorait pourtant depuis Albi, où défilaient le matin les leaders nationaux de l'intersyndicale, le président de la CFDT Cyril Chabanier. Un constat d'amertume repris à l'unisson par une rue qui veut voir les parlementaires discuter sur le fond de la réforme. Et, si tout le monde sait qu'examiner les 20 articles du projet de loi d'ici ce soir minuit, butoir fixé par le cadre réglementaire, est une illusion, aller au moins jusqu'à l'article 7 remporte l'adhésion. "Ça permettra de voir qui vote pour ou contre cette réforme et ça arrêtera le jeu de dupes", pointe le secrétaire général de la CFDT dans les Bouches-du-Rhône, Alain Rei. Consacré au report de l'âge légal de départ, soit 64 ans, ce passage est une frontière. De la manière dont il sera adopté ou rejeté dépendra la suite. "Nous souhaitons un débat sur cet article", martèlent en chœur Philippe Martinez (CGT) et Laurent Berger (CFDT).

Plutôt serein après avoir pris le pouls de ses partenaires chez Les Républicains, malgré une saute d'humeur sur l'article 2 mardi soir, le camp macroniste pousse. "On aura une majorité", assure le député Renaissance de Marseille Lionel Royer-Perrault. "Si d'ici vendredi minuit nous ne votons pas sur l'article 7, c'est parce que LFI aura fait le choix qu'on ne vote pas", appuie Aurèle Bergé, présidente du groupe Renaissance. Face aux pressions conjointes, émanant aussi d'une partie de la gauche, les insoumis, pourvoyeurs de 13 000 amendements, en ont retiré plusieurs milliers. Une volonté d'offrir une image de responsabilité après quelques écarts. À la mi-journée hier, il en restait toutefois 4 000 à examiner, dont 3 900 venant de la Nupes. Un pas en avant, deux en arrière ? "Pourquoi se précipiter à l'article 7 ? Le reste de la loi ne compte pas ? Hâte de se faire battre ?" interroge Jean-Luc Mélenchon. Le leader de LFI n'a jamais ca-

ché sa stratégie de "guérilla parlementaire" pour discréditer l'Assemblée et faire plier le gouvernement par la rue. Il craint aussi qu'un article 7 adopté démobilise en partie un Hexagone où 66 % des Français estiment que la loi sera "votée et appliquée", selon un sondage de l'Ifop. Mais il est contesté dans son propre camp, où les cinquas Ruffin, Corbière ou Garrido organisent la succession contre sa jeune garde. Hier soir, pendant que Jean-Luc Mélenchon tenait meeting à Montpellier, ses opposants internes en faisaient de même à Saint-Denis. Une division qui se ressent dans les circonvolutions à l'Assemblée. Et qui pourrait déboucher sur un retrait massif d'amendements ce soir. Le débat aurait ainsi lieu, mais pas forcément le vote. Du calcul d'apothicaire pour sauver les apparences, avant que le Sénat, majoritairement à droite, prenne le relais. Une autre arithmétique politique.

François TONNEAU



MARSEILLE Comme partout en France, le cortège s'était éclairci hier. Ils étaient 90 000 selon

DANS LA MANIF À MARSEILLE

Chez les syndicats, le 7 mars compte plus que l'article 7

Les carrés fermés par des cordes où avancent lentement les leaders syndicaux, en tête des cortèges, sont comme un rituel. Au milieu, la sono juchée sur un camion-plateau arrose la foule de "Marseille bébé" ou de "Motivés". Devant, la cadence est celle de convictions invariables. "On a tous le même discours, on refuse cette réforme injuste, il n'y a pas à discuter", résume Alain Rei, secrétaire de la CFDT dans le département. À une encablure, Olivier Mateu, son alter ego à la CGT, évoque "un mal profond qui va plus loin que la colère sur les retraites". Autant le dire, la perspective d'une démobilité liée à l'adoption de l'article 7 de départ à 64 ans, ne les effleure pas.

"L'adoption de l'article 1 sur la fin des régimes spéciaux aurait dû nous démobiliser et pourtant, ce n'est pas le cas, remarque Sébastien Coche, secrétaire général CGT d'EDF à Martigues. Tout le monde se focalise sur l'article 7, mais dans cette réforme, les femmes ne sont gagnantes nulle part et les déséquilibrés sont partout. Il n'y a pas de raison que les gens s'arrêtent." Évidemment, la diminution du nombre de manifestants en période de vacances, l'usure naturelle de la lutte syndicale, nourrissent la mélodie selon laquelle la contestation s'essouffle. Dans les rangs de la majorité, le vote de l'arti-



Olivier Mateu, leader de la CGT des Bouches-du-Rhône. / PHOTO G.B.

cle 7 ajouterait à l'argumentaire anti-grèves. "Sauf que c'est aussi le contraire qui peut se passer, reprend Olivier Mateu. Se servir de l'article 7 serait considérer la contestation comme une petite éruption de colère. Mais quel que soit le vote au Parlement, on maintiendra la pression." Une affirmation reprise en écho depuis Montpellier où Jean-Luc Mélenchon tenait meeting hier soir. "Le 7 mars, on bloque tout, tout doit s'arrêter partout", souligne l'insoumis. Certes, le mouvement prendra un tournant. "Certains feront peut-être un pas de côté ou durciront leur action, anticipe Sébastien Coche. Mais rien ne nous fait peur, car on n'a pas le choix." Dans les enceintes, "Antisocial" de Trust a pris le relais.

F.T.



les syndicats, dix fois moins selon les calculs de la Préfecture.

/PHOTO VALÉRIE VREL

DANS NOTRE RÉGION



ARLES Ils étaient 1 500 selon la CGT, 700 selon la police, à se réunir hier contre la réforme des retraites. Ils étaient près des 4 000 lors des premières journées du mouvement. /PHOTO P. DAUPHIN



AVIGNON Ils n'étaient qu'un peu moins de 3 000, hier, entre préfecture et place du Palais. /PHOTO JEFF LE CARDIET



DIGNE La mobilisation d'hier est la plus faible depuis le début du mouvement dans les Alpes : 2 000 selon les syndicats, 1 250 selon la police. /PHOTO STÉPHANE DUCLET

LES CAISSES DE GRÈVE, COMMENT ÇA MARCHE ?

"Psychologiquement ça aide à maintenir le combat"

"Sandwich + Boisson 3€". Non, il ne s'agit pas là du dernier snack phocéen qui défie les lois de l'inflation et de la fiscalité. Mais plutôt de l'alléchante affiche collée sur l'une des vitres du fidèle utilitaire aux couleurs de l'Union locale (UL) CGT de Vitrolles. Mobilisé hier sur le Vieux-Port pour l'acte V, il remplissait parfaitement son rôle à la croisée des chemins entre base arrière, stand de casse-croûte et débit de boissons. Speaker en bonus à l'arrière. "N'hésitez pas, il n'y en aura pas pour tout le monde !", lance-t-il au micro. À la manœuvre des ventes, deux bénévoles de l'UL, dont "Rasta", surnom sans aucun doute accordé par les longues dreads qui dépassent de son couvre-chef. "C'est pour faire une caisse de solidarité pour tous les grévistes. On prépare nos sandwiches le matin avant la manif, on vient, on les vend, lâche-t-il simplement, interrogé sur la formule star à trois euros. Tout le bénéfice part dans ces caisses." Et visiblement, le snacking saucé CGT fait recette à Marseille. L'UL de Vitrolles arrive à dégager près de 500 euros par mobilisation, chiffre annoncé par Rasta. "C'est surtout pour aider les salariés qui ne touchent plus d'argent. Ça sert à tenir le coup", souligne-t-il.

Les salariés modestes fragilisés

Tenir le coup. Après cinq mobilisations, dont quatre en semaine, l'addition peut très vite être salée pour les salariés aux revenus modestes. Près de "200 euros en moins", avance Élo-



"Rasta" et des syndicalistes de l'UL CGT de Vitrolles devant leur "camion-snack" sur le Vieux-Port à Marseille, lors de l'acte 5. /PHOTO LOUIS AUBRY

die Commenges, assistante d'éducation étiquetée Snes. Avec 1 330 euros net par mois, le coup de pouce de la caisse de grève de son établissement est plus que bienvenu. "Ça nous dépanne. Ça ne rembourse pas des journées pleines, mais c'est une compensation comme une autre, se rassure-t-elle. Si je peux récupérer 80 euros, c'est toujours un caddie de courses pour continuer de vivre à peu près correctement. Il faut compter sur la générosité des collègues, en sachant que 70% (d'entre eux) sont en grève. Mais psychologiquement, ça aide à maintenir le combat." Et en plus du pot commun "maison", la jeune AED pourra

aussi compter sur la caisse de grève syndicale. Mais là, c'est une tout autre histoire car, valeurs et organisation faisant, chaque syndicat a fait ses propres choix.

"En temps et en heure"

Côté CDFT, le conseil national confédéral s'est penché mardi sur la question, obtenant à l'unanimité un assouplissement des règles d'indemnisation de sa Caisse nationale d'action syndicale (Cnas). Elle tourne en circuit fermé, financé par une fraction des cotisations syndicales. Les gilets orange pourront précisément prétendre à 7,70 euros d'indemnisation

par heure de grève à partir de 6 h 45 de mobilisation depuis le 19 janvier. "Ça va justement permettre au mouvement de continuer et de ne pas s'essouffler comme le voudrait le gouvernement", tranche Christophe Martin-Chalamel, de la CDFT Ville de Marseille. Même mode de financement pour Force ouvrière, qui n'a pas communiqué le montant de son coup de pouce aux grévistes. Il faut par contre justifier de trois jours de mobilisation. "Le fonds de grève n'est pas là pour payer les grévistes, prévient Franck Bergamini, patron de FO 13. Ça suffira pour faire tenir, je l'espère, jusqu'à ce que le gouvernement plie. Mais il va falloir que tout le monde fasse des efforts."

Seule la CGT dénote parmi les poids lourds de l'intersyndicale. Pour l'instant, pas de caisse de grève financée par le syndicat. "On organise la solidarité à partir du moment où les pertes sont importantes avec l'entrée dans un mouvement reconductible", justifie Yann Manneval, secrétaire de l'UD CGT 13. Ce sera peut-être donc pour le 7 mars, date annoncée d'un durcissement du mouvement accompagné de potentiels blocages. "Évidemment, quand on va passer une étape, on s'organisera comme on sait le faire, rassure-t-il. On ne laissera personne à l'agonie parce qu'il a lutté. On s'organisera pour aller chercher les moyens, pour que chacun puisse nourrir sa famille. En temps et en heure."

LOUIS AUBRY

Une caisse de grève 2.0

Dépasser la vieille caisse de grève et dépasser les clivages syndicaux. C'est le double pari relevé par la Caisse de solidarité. Depuis sa création



en 2016, elle est gérée de manière unitaire par un duo Sud-CGT. Elle s'est imposée comme la première caisse de grève pérenne en France, 100% dématérialisée. Elle permet aux syndicats et aux demandeurs individuels - syndiqués ou non, c'est assez rare pour le noter - d'obtenir une compensation de la perte de leurs revenus due à des grèves. À ce jour, elle comptabilise près de 4,2 millions d'euros de dons, dont 378 035 euros rien que pour la mobilisation contre la réforme des retraites. Et son gros point fort, c'est aussi la transparence, à en écouter Romain Altmann, coordinateur. "Il y a une page dans laquelle vous pouvez retracer les dons. Une autre permet aussi de constater à qui ça va", évoque-t-il. Petite nouveauté cette année, la possibilité de créer sa propre caisse de grève pour soutenir ses salariés et/ou collègues.